



## « LE TRAVAIL C'EST LA SANTÉ », MAIS NE RIEN FAIRE...



**CLAUDE PICHOT (Ai. 165),** président d'honneur de l'Association française des ingénieurs et responsables de maintenance (Afim)

À l'heure où le gouvernement cherche 40 milliards d'euros (Md€) d'économies pour le budget 2026, est-il déraisonnable d'investir 2 Md€ par an pendant cinq ans pour réduire de moitié les maladies et accidents professionnels, ainsi que leurs incidences sociales et économiques ?

**L**a probabilité de décéder d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle est plus élevée que celle de mourir d'un accident de la route ou d'être assassiné<sup>(1)</sup>. Bien que l'on dénombre quatre morts par jour calendaire sur une cohorte constituée de 72 % des personnes en emploi en 2023<sup>(2)</sup>, la mortalité liée au travail n'est pas vendueuse. Pas plus que la durée d'incapacité temporaire post-accident du travail ou consécutive à une maladie professionnelle.

Sur les 20,727 millions de salariés relevant de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), « Invalidé City », la cité des invalides temporaires du travail, comptait près de 315 000 ETP<sup>(3)</sup> en 2023 (110 000 de plus qu'en 2017), un effectif plus élevé que celui des forces armées françaises... mais qui s'en soucie !

### UNE RELATION « PERDANT-PERDANT »

Aujourd'hui, santé et sécurité au travail constituent une relation « perdant-perdant » entre employeurs et salariés. Si l'on considère les seuls salariés relevant de la CNAM (68 % des personnes en emploi en 2023), plus d'un million d'entre eux (soit 5 % de cette population) « ont perdu de la bonne santé et, pour

1287 d'entre eux, la vie », tandis que 1,9 million de leurs employeurs « ont perdu de l'argent », soit 13,2 Md€ en cotisations accidents et maladies professionnelles.

En remplaçant 8 salariés sur 10 en incapacité temporaire pour accident ou maladie professionnelle, le surcoût pour reconstituer cette force de travail se chiffre à 8,8 Md€<sup>(4)</sup>, ce qui porte le coût économique global des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le périmètre de la CNAM à plus 22 Md€ en 2023 !

### MORTALITÉ DANS LA MAINTENANCE

Alors que les activités de maintenance concernent 420 000 emplois<sup>(5)</sup>, soit 2 % des effectifs affiliés à la CNAM, les données d'accidentologie et de maladies professionnelles disponibles en 2023 ne portent que sur 94 429 salariés (22,4 % de la population), ceux qui relèvent des codes NAF « entretien et réparation » 33.IIZ à 33.I9Z. Pour ces métiers, l'occurrence de mortalité globale est 2,39 fois plus élevée que la moyenne nationale, ce qui correspond à :

- une occurrence moyenne de décès par accident (AT) 1,74 fois plus élevée que la moyenne nationale ; les activités relevant des codes NAF 33.IIZ

## Maintenance : des maladies professionnelles préoccupantes

### RAPPORT D'OCCURRENCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES EN MAINTENANCE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE (POUR 1 000 SALARIÉS)

Maladie professionnelle (MP) (n° de tableau)	Rapport d'occurrence pour 1 000 salariés maintenance/national
Cancer chromique (010T)	24,40
Rayonnements ionisants (06A)	8,45
MP liées au benzène (04A)	6,65
Lésions de la vessie (015T)	6,10
Bruits lésionnels (042A)	5,63
MP liées à l'amiante (030A & 030B)	4,06
Affection respiratoire (066A)	1,74

(réparation d'ouvrages en métaux), 33.I5Z (réparation et maintenance navale) et 33.I9Z (réparation d'autres équipements), engendrent une occurrence de mortalité plus de 4 fois supérieure à la moyenne nationale (de 4,48 à 7,22) ;

- une occurrence de mortalité par maladie professionnelle (MP) 6,77 fois plus élevée que la moyenne nationale (3,53 en 2019).

Sept maladies professionnelles présentent, en 2023, des rapports d'occurrence à la moyenne nationale qui doivent attirer l'attention (voir tableau ci-dessus). Mais faute d'informations sur le métier exercé, le secteur industriel et la région, ces données ne présentent guère d'utilité pour améliorer les conditions de travail.

### CRÉER UN OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

L'indigence des données disponibles, leur absence pour près de 9 millions d'emplois (Fonction publique et professions libérales) et l'incohérence entre les publications accessibles conduisent à poser les bases d'un Observatoire national de la santé au travail afin de produire des données cohérentes pour l'action. À l'heure où le gouvernement cherche 40 Md€ d'économies pour 2026, est-il déraisonnable d'investir 2 Md€ par an pendant cinq ans pour réduire de moitié les maladies et accidents professionnels, ainsi que leurs incidences sociales et économiques ?

**Claude Pichot (Ai. 165)**

<sup>(1)</sup> En 2023, le risque de décéder d'un accident de la route est 2,5 fois plus élevé que celui de mourir du travail ; le risque de mourir du travail est, lui, 3 fois plus élevé que celui d'être assassiné.

<sup>(2)</sup> Effectifs en emploi relevant de la CNAM et de la Mutualité sociale agricole (MSA).

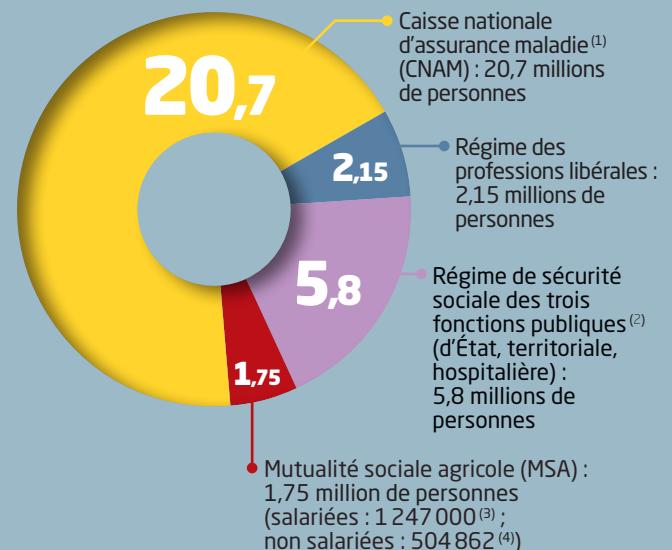
<sup>(3)</sup> Équivalents temps plein.

<sup>(4)</sup> Sur la base des données 2023 de l'Insee, soit 35 000 € par ETP.

<sup>(5)</sup> 220 000 salariés dans l'industrie et 200 000 dans le tertiaire et l'immobilier.

## Points de repère

Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), à fin 2023, 30,4 millions de personnes étaient en emploi en France, sous la couverture de quatre régimes de sécurité sociale distincts :



En 2023, les données disponibles sur la santé et la sécurité au travail concernaient uniquement les 22,4 millions d'affiliés de la CNAM et de la MSA, soit 72 % des personnes en emploi.

### 0,062 pour 1 000

Pour les 20 737 804 salariés rattachés à la CNAM, 1 287 décès du fait d'accidents du travail et de maladies professionnelles ont été relevés, soit une occurrence de 0,062 pour 1 000 emplois.

### 0,098 pour 1 000

Pour les 1 751 862 ressortissants de la MSA, 171 décès ont été enregistrés, soit une occurrence de 0,098 pour 1 000 emplois.

Aucune donnée n'est disponible pour les trois fonctions publiques et les professions libérales, soit près de 9 millions d'emplois.

### Sur les 68,29 millions d'habitants en 2023

3167 personnes ont été tuées sur la route

soit une occurrence de 0,046 pour 1 000 habitants

418 ont été assassinées

soit une occurrence de 0,0061 pour 1 000 habitants

<sup>(1)</sup> Chiffres clés statistiques CNAM 2023.

<sup>(2)</sup> Effectifs des fonctions publiques en 2023, source : « Évolution des effectifs de la fonction publique en 2023 » (voir <https://tinyurl.com/3wbztkkh>).

<sup>(3)</sup> Source : MSA DSEF CNP SA 2024.

<sup>(4)</sup> Source : MSA DSEF CNP NSA 2024.